



Dossier de demande de subvention 2027

Commune de Maisdon-sur-Sèvre — Vie associative

Date limite de dépôt du dossier : 30 novembre 2026

Dossier complet à retourner en mairie ou par mail à l'accueil : mairie@maisdon-sur-sevre.fr

Merci de respecter impérativement cette échéance : tout dossier déposé après le 30 novembre 2026 ne pourra pas être étudié.

Ce dossier permet à votre association de solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la commune de Maisdon-sur-Sèvre pour l'année 2027. Merci de compléter l'ensemble des rubriques ci-dessous, d'y joindre les pièces demandées, puis de retourner le dossier complet avant la date limite indiquée ci-dessus.

Pièces à joindre à votre dossier

- ☐ Ce formulaire complété et signé
- ☐ Budget prévisionnel 2027 (rubrique 3 ci-après, ou copie du budget approuvé par vos instances)
- ☐ Compte de résultats 2025 ou 2026 (rubrique 4, ou copie du compte approuvé par vos instances)
- ☐ Bilan 2025 ou 2026 (rubrique 5)
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB / RIP), même si transmis l'année dernière
- ☐ Attestation d'assurance en cours de validité
- ☐ Convention de réservation de salle, si votre association utilise une salle communale de façon récurrente

Nom de l'association :

1. Présentation de l'association

Identification de votre association

Nom de votre association

Adresse de son siège social

Code postal

Commune

Téléphone

Télécopie / mobile

E-mail

Adresse de correspondance, si différente

Code postal

Commune

Le représentant légal (le président ou autre personne désignée par les statuts)

NOM

Prénom

Qualité

E-mail

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles

Nombre total de salariés permanents

Salariés en CDI

Précisez le temps de travail

Salariés en CDD

Précisez le temps de travail

Effectifs de l'association

Vous indiquerez les effectifs de votre association correspondant à chacun des groupes suivants, pour les adhérents ou licenciés inscrits jusqu'au 31 décembre 2026 inclus :

Résident sur la commune

Résident hors commune

2. Actions et projets

Événements et actions organisés en 2026 sur la commune

Décrivez les principales manifestations, animations ou actions que votre association a menées en 2026 sur le territoire de Maisdon-sur-Sèvre (dates, lieux, public concerné, fréquentation...).

Projets envisagés pour 2027

Présentez les projets, événements ou actions que votre association prévoit de réaliser en 2027, ainsi que leurs objectifs.

3. Budget prévisionnel 2027

Budget approuvé par les instances statutaires pour l'exercice 2027. Si votre association relève du plan comptable, joignez une copie de votre budget prévisionnel approuvé.

Dépenses

DÉPENSES / RECETTES	Montant
60 – Achats	€
Achats d'études et de prestations de services	€
Achats non stockés de matières et fournitures	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	€
Fournitures administratives	€
Autres fournitures	€
61 – Services extérieurs	€
Sous-traitance générale	€
Locations mobilières et immobilières	€
Entretien et réparation	€
Assurances	€
Documentation	€
Divers	€
62 – Autres services extérieurs	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€
Publicité, publications	€
Déplacements, missions et réceptions	€
Frais postaux et de télécommunications	€
Services bancaires	€
Divers	€
63 – Impôts et taxes	€
Impôts et taxes sur rémunérations	€
Autres impôts et taxes	€
64 – Charges de personnel	€
Rémunérations du personnel	€
Charges sociales	€
Autres charges de personnel	€
65 – Autres charges de gestion courante	€
67 – Charges exceptionnelles	€
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements	€
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	€
	€
86 – Emploi des contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	€
Personnels bénévoles	€
TOTAL DES CHARGES	€

Recettes

DÉPENSES / RECETTES	Montant
70 – Ventes de produits finis, prestations de services	€
Marchandises	€
Prestations de services	€
Produits des activités annexes	€
74 – Subventions d'exploitation	€
État (à détailler)	€
Région(s)	€
Département(s)	€
Commune(s)	€
Fonds européens	€
CNASEA (emplois aidés)	€
Autres (précisez)	€
75 – Autres produits de gestion courante	€
Cotisations	€
Autres	€
76 – Produits financiers	€
77 – Produits exceptionnels	€
Sur opérations de gestion	€
Sur exercices antérieurs	€
78 – Reprise sur amortissements et provisions	€
TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	€
	€
87 – Emploi des contributions volontaires en nature	€
Bénévolat	€
Prestations en nature	€
Dons en nature	€
TOTAL DES PRODUITS	€

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir. (2) Indiquez à la rubrique correspondante le montant de la subvention que vous demandez. (3) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

4. Compte de résultats 2025 ou 2026

Mention à rayer selon la date de clôture de votre exercice. Si votre association relève du plan comptable, joignez une copie de votre compte de résultats approuvé.

Date d'approbation par l'Assemblée Générale

Dépenses

DÉPENSES / RECETTES	Montant
60 – Achats	€
Achats d'études et de prestations de services	€
Achats non stockés de matières et fournitures	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	€
Fournitures administratives	€
Autres fournitures	€
61 – Services extérieurs	€
Sous-traitance générale	€
Locations mobilières et immobilières	€
Entretien et réparation	€
Assurances	€
Documentation	€
Divers	€
62 – Autres services extérieurs	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€
Publicité, publications	€
Déplacements, missions et réceptions	€
Frais postaux et de télécommunications	€
Services bancaires	€
Divers	€
63 – Impôts et taxes	€
Impôts et taxes sur rémunérations	€
Autres impôts et taxes	€
64 – Charges de personnel	€
Rémunérations du personnel	€
Charges sociales	€
Autres charges de personnel	€
65 – Autres charges de gestion courante	€
67 – Charges exceptionnelles	€
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements	€
TOTAL DES CHARGES	€
	€
86 – Emploi des contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	€
Personnels bénévoles	€
TOTAL DES CHARGES	€

Recettes

DÉPENSES / RECETTES	Montant
70 – Ventes de produits finis, prestations de services	€
Marchandises	€
Prestations de services	€
Produits des activités annexes	€
74 – Subventions d'exploitation	€
État (à détailler)	€
Région(s)	€
Département(s)	€
Commune(s)	€
Fonds européens	€
CNASEA (emplois aidés)	€
Autres (précisez)	€
75 – Autres produits de gestion courante	€
Cotisations	€
Autres	€
76 – Produits financiers	€
77 – Produits exceptionnels	€
Sur opérations de gestion	€
Sur exercices antérieurs	€
78 – Reprise sur amortissements et provisions	€
TOTAL DES PRODUITS	€
	€
87 – Emploi des contributions volontaires en nature	€
Bénévolat	€
Prestations en nature	€
Dons en nature	€
TOTAL DES PRODUITS	€

5. Bilan 2025 ou 2026

Mention à rayer selon la date du bilan.

ACTIF	Montant
Créances à recevoir	€
Épargne	€
Banque	€
Caisse	€
TOTAL ACTIF	€

PASSIF	Montant
Dette à payer	€
Réserves	€
Résultat de l'exercice 2025 ou 2026	€
TOTAL PASSIF	€

6. Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande, quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- ☐ Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- ☐ Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Demande une subvention de

- ☐ Joins à la présente demande un RIB ou RIP (même si transmis l'année dernière)

Complète la convention de réservation de salle pour l'utilisation récurrente d'une salle pour ses activités

- ☐ Joins une attestation d'assurance en cours de validité

Fait le

à

Signature :

L'engagement de la commune à vos côtés

La commune de Maisdon-sur-Sèvre s'engage à vos côtés pour assurer la réussite de vos projets. Au-delà d'une subvention, elle met à votre disposition des salles pour vos activités ou manifestations, vos réunions, du matériel, ainsi que des espaces de communication qui vous sont réservés : le journal Maisdon les Infos, le bulletin municipal, le site internet, les lieux d'affichage...

En retour, afin que la commune soit associée à votre partenariat, nous vous demandons de joindre le logo de Maisdon-sur-Sèvre à votre communication, vos publications et vos événements.